

Modalités d'utilisation

La présente entente (ci-après l' « **entente** ») est conclue entre un utilisateur ou un membre du portail Cyber Essentials (ci-après le « **portail Cyber Essentials** ») et Opportunités Nouveau-Brunswick (ci-après « **ONB** »), le propriétaire et l'exploitant dudit portail. La présente entente couvre l'utilisation du portail Cyber Essentials et de tout document imprimé et numérique le concernant (ci-après les « **documents** »).

1. Introduction

Votre utilisation du portail Cyber Essentials et des documents représente votre acceptation de la présente entente. Il a été demandé explicitement à toute personne qui crée un compte en vue d'utiliser le portail Cyber Essentials de lire et d'accepter les modalités de la présente entente, et de reconnaître et d'accepter l'avoir fait.

Si vous n'acceptez pas les modalités de la présente entente, nous ne vous autoriserons pas le portail Cyber Essentials ni les documents et vous devez (i) cesser immédiatement de les utiliser, (ii) ne plus continuer de les utiliser et (iii) ne pas créer de compte afin d'utiliser le portail Cyber Essentials, ou cesser de continuer de le faire, et cesser toute autre utilisation du portail Cyber Essentials ou des documents.

ONB peut modifier l'une ou l'autre des modalités de la présente entente en tout temps, sans votre consentement. La publication de l'entente modifiée sur le portail Cyber Essentials représente un avis suffisant de pareils changements et ONB ne sera pas tenue de vous en fournir d'autres avis ou un avis direct. Tous les changements entreront en vigueur lorsque ONB publiera l'entente modifiée sur le portail Cyber Essentials. Si vous ne convenez pas de l'une ou l'autre de ces modifications, vous pouvez résilier votre compte. La poursuite de votre utilisation du portail Cyber Essentials et des documents représentera votre acceptation des modalités de l'entente modifiée.

1.1. Qu'est-ce que le portail Cyber Essentials?

Le portail Cyber Essentials Canada est un site web, fonctionnant sur l'architecture Microsoft, conçu pour aider les utilisateurs à comprendre les meilleures pratiques en matière de cybersécurité pouvant s'appliquer à leur entreprise/organisation. Il permet également à ses utilisateurs de créer un inventaire des actifs et des politiques et pratiques en matière de cybersécurité de leur organisation au sein même du portail. Les évaluateurs tiers préapprouvés (avec l'autorisation de l'utilisateur final) ont le droit d'effectuer une évaluation des réponses fournies et de recommander la certification dans le cadre d'un programme de certification en cybersécurité approuvé par le gouvernement.

1.2. Qui est un utilisateur?

Un utilisateur comprend toute personne qui consulte ou accède aux pages dans le [insérer le nom de domaine ou l'URL] (qu'elle ait ouvert ou non une session) ou qui crée un compte afin d'utiliser le portail Cyber Essentials ou les documents.

Lorsque vous êtes une personne morale, une société en nom collectif, un organisme ou une autre entité qui n'est pas une personne physique, vous convenez de faire en sorte que vos affiliés, vos sociétés affiliées, vos dirigeants, vos administrateurs, vos employés, vos mandataires et vos autres représentants (ci-après les « **représentants** ») qui utilisent ou sont censés utiliser le portail Cyber Essentials ou les documents conviennent des modalités de la présente entente, et vous acceptez d'interdire leur utilisation à tout représentant qui ne convient pas desdites modalités. Nonobstant ce qui précède, toute personne physique qui consulte ou accède aux pages dans le [insérer le nom de domaine ou l'URL] (qu'elle ait ouvert ou non une session) ou qui crée un compte afin d'utiliser le portail Cyber Essentials ou les documents est réputée être un utilisateur aux fins de la présente entente.

1.3. Quelle est la meilleure pratique en matière de cybersécurité?

La meilleure pratique de cybersécurité, telle que définie dans les présentes, est une activité, une règle ou une pratique commerciale définie qu'une organisation observe afin de protéger ses actifs numériques. Dans le cas du portail Cyber Essentials Canada, ces pratiques exemplaires sont spécifiquement définies par les exigences de certification de Cyber Essentials (<https://www.cyberessentials.ncsc.gov.uk/>) et/ou par les contrôles de base de la cybersécurité du gouvernement du Canada pour les petites et moyennes organisations (<https://cyber.gc.ca/en/guidance/baseline-cyber-security-controls-small-and-medium-organizations>).

1.4. Qu'est-ce qu'un actif numérique?

Un actif numérique est défini comme un périphérique et un logiciel que se trouvent dans cette limite et qui remplissent les conditions suivantes :

- Accepter les connexions réseau entrantes provenant d'hôtes connectés à l'Internet et non fiables;
- Établissez des connexions sortantes initiées par l'utilisateur avec des périphériques arbitraires via Internet;
- Contrôlez le flux de données entre l'un des appareils susmentionnés et Internet.

1.5. Qu'est-ce qu'une politique de cybersécurité?

Une politique de cybersécurité est définie comme un document officiel de la société décrivant un ensemble formel de règles, des processus et de procédures qui doivent respecter les utilisateurs ayant accès à la technologie et aux actifs informatiques de la société.

1.5. What is a pre-approved third-party assessor?

A pre-approved third-party assessor (or “**Certification Body**”) is defined as is a company that has been accredited by the Cyber Essentials Canada Authority and has been granted jurisdiction to conduct certification assessments on behalf of the Authority. The Certification Body Organization must also maintain Cyber Essentials certification themselves.

1.6. Qu'est-ce qu'un évaluateur tiers préapprouvé?

Un évaluateur tiers préapprouvé (ou organisme de certification) est défini comme une entreprise accréditée par l'autorité Cyber Essentials Canada et habilitée à effectuer des évaluations de certification au nom de l'autorité. L'organisme de certification doit également gérer lui-même la certification Cyber Essentials.

1.7. Qu'est-ce qu'un programme de certification en cybersécurité?

Un programme de certification en cybersécurité est une confirmation officielle de la conformité à une norme de cybersécurité, confirmée par un examen externe.

2. Licence et frais

2.1. En contrepartie du paiement des frais et de votre consentement d'être soumis aux modalités de la présente entente, ONB autorise votre utilisation du portail Cyber Essentials et des documents, sous réserve des modalités de la présente entente. ONB ne vous vend pas le portail Cyber Essentials ni les documents. ONB demeure le propriétaire du portail Cyber Essentials et des documents.

2.2. Vous pouvez :

2.2.1. utiliser le portail Cyber Essentials sur un ou plusieurs dispositifs compatibles que vous détenez ou contrôlez uniquement pendant la période pendant laquelle la licence aux présentes vous a été octroyé;

2.2.2. utiliser tout document appuyant l'utilisation si le portail Cyber Essentials était autorisé aux présentes et effectuer un nombre raisonnable de reproductions des documents pour en permettre l'usage légal.

2.3. Vous reconnaissez que l'utilisation du portail Cyber Essentials et des documents est limitée à votre entreprise interne uniquement et que vous ne pouvez les utiliser pour fournir des services à des tiers, ou à toute filiale ou société de portefeuille que vous détenez.

2.4. Vous devez payer chaque année les frais annuels payables pour accéder au portail Cyber Essentials et aux documents indiqués par ONB de temps à autre (« **1 750,00 \$ CA** »), au taux actuel du moment indiqué par ONB avant l'expiration de la durée en cours. Si nous n'avons pas reçu le paiement à la date d'échéance, sous toutes réserves d'autres droits ou recours pouvant nous être disponibles, nous pouvons désactiver vos noms d'utilisateur et mots de passe, comptes et accès au portail Cyber Essentials et aux documents jusqu'à la réception de la totalité des sommes dues et

(ou) nous pouvons, à notre gré, appliquer des intérêts au taux de 4 % de plus que le taux de base actuel de la Banque du Canada à ce moment à l'occasion, depuis la date d'échéance jusqu'à la date du paiement intégral des sommes dues. Les frais excluent toute taxe à valeur ajoutée, qui doit être réglée en plus. Vous reconnaissez qu'ONB a le droit d'augmenter les frais au début des nouvelles modalités d'utilisation du portail Cyber Essentials et des documents.

3. Modalités de base

- 3.1. Vous devez être âgé de 16 ans ou plus pour utiliser le portail Cyber Essentials et les documents.
- 3.2. Vous êtes responsable de toute activité effectuée avec votre nom d'utilisateur.
- 3.3. Vous êtes responsable de la protection de votre mot de passe. Vous veillerez à protéger la sécurité de tous les identifiants de connexion et mots de passe pour accéder au portail Cyber Essentials et aux documents, et vous en conserverez la confidentialité.
- 3.4. Votre utilisation du portail Cyber Essentials et des documents est assujettie à la politique relative à la protection des renseignements personnels d'ONB [note : ajouter l'hyperlien], dont les modalités sont intégrées aux présentes.
- 3.5. Vous ne pouvez utiliser le portail Cyber Essentials ou les documents et les services offerts en vertu de la présente entente pour toute fin illégale (que ce soit dans votre territoire de compétence ou celui d'ONB) ou toute autre fin non autorisée ou pour abuser, solliciter, menacer, imiter ou intimider d'autres personnes.
- 3.6. Vous êtes le seul responsable de votre conduite et de la totalité des données, des textes, des renseignements, des noms d'écran, des graphiques, des photos, des profils, des clips audio et vidéo et des liens (ci-après le « **contenu** ») que vous soumettez au portail Cyber Essentials ou que vous publiez et affichez sur ce dernier.
- 3.7. Vous ne devez pas :
 - 3.7.1. téléverser, publier, transmettre par courriel, créer, enregistrer, distribuer ou autrement transmettre du contenu qui est illicite, nuisible, vexatoire, offensant, menaçant, diffamatoire, discriminatoire, vulgaire, obscène, pornographique, illégal, non respectueux de la vie privée d'autrui ou répréhensible sur le plan racial, ethnique ou autre ou qui enfreint la propriété intellectuelle de toute partie ou de la présente entente ou y contrevient;
 - 3.7.2. téléverser, publier, transmettre par courriel, créer, enregistrer, distribuer ou autrement transmettre tout contenu pour lequel vous ne possédez pas le droit de le transmettre en vertu de toute loi ou de tout rapport contractuel ou fiduciaire;

- 3.7.3. téléverser, publier, transmettre par courriel, créer, enregistrer, distribuer ou autrement transmettre tout matériel publicitaire ou de promotion inattendu ou non autorisé, tout « pourriel », toute « chaîne de courriels », toute « fraude pyramidale » ou toute autre forme de sollicitation;
- 3.7.4. modifier, adapter ou pirater le portail Cyber Essentials ou les documents ou modifier un autre site Web pour laisser entendre à tort qu'il y est associé;
- 3.7.5. téléverser, publier, transmettre par courriel, créer, enregistrer, distribuer ou autrement transmettre tout ver, virus, code de nature destructrice;
- 3.7.6. utiliser ou tenter d'utiliser tout « lien profond », tout « récupérateur de données », tout « robot », tout « robot logiciel », tout « robot d'indexation », toute « exploration de données », tout « code informatique » ou tout autre dispositif, programme, outil, algorithme, procédé ou méthodologie automatisé ou manuel doté de procédés ou de caractéristiques semblables pour accéder à une partie du portail Cyber Essentials ou aux données ou au contenu qui s'y trouvent ou pouvant y être consultés; ou pour les acquérir, les copier ou les surveiller, sans le consentement écrit exprès d'ONB ou si une telle copie est accessoire à une utilisation normale du portail Cyber Essentials ou nécessaire à des fins de sauvegarde ou de sécurité opérationnelle;
- 3.7.7. désassembler, décompiler, désosser ou créer des travaux dérivés d'une partie ou de l'intégralité du portail Cyber Essentials, ou tenter de le faire;
- 3.7.8. vendre, louer, accorder de sous-licence, prêter, traduire, fusionner, adapter ou modifier le portail Cyber Essentials ou les documents;
- 3.7.9. fournir ou autrement rendre accessible le portail Cyber Essentials ou les documents en totalité ou en partie (notamment les listes de programmes, les listes d'objets et de programmes sources, les codes exécutables et les codes sources) sous toute forme à toute personne;
- 3.7.10. apporter des transformations ou des modifications à la totalité ou à toute partie du portail Cyber Essentials ou des documents, ni permettre qu'ils soient ajoutés ou intégrés à d'autres programmes en totalité ou en partie;
- 3.7.11. interférer ou tenter d'interférer avec le bon fonctionnement du portail Cyber Essentials, des documents ou de toute activité réalisée sur le portail Cyber Essentials ou par son entremise de quelque façon que ce soit;
- 3.7.12. consulter, stocker, distribuer ou transmettre des virus, des codes malveillants, des chevaux de Troie, des vers informatiques ou tout autre élément ou appareil similaire conçu pour nuire à l'exécution du portail Cyber Essentials, du matériel ou des réseaux, ou pour empêcher ou compromettre l'exécution;

- 3.7.13. prendre ou tenter de prendre toute mesure qui, de l'avis d'ONB, impose ou pourrait imposer ce qu'ONB estime être un important fardeau déraisonnable ou disproportionnel au portail Cyber Essentials ou à son infrastructure.
- 3.8. Vous comprenez et convenez qu'ONB ne peut être tenue responsable du contenu publié sur le portail Cyber Essentials, que vous pouvez être exposé à de tels documents et que vous utilisez le portail Cyber Essentials et les documents à vos risques et périls. Le portail Cyber Essentials, les documents, les services offerts en vertu de la présente entente et le contenu sont fournis « tels quels » et sans garantie de toute sorte expresse ou implicite, notamment les garanties implicites quant à la qualité marchande ou à la convenance à une fin donnée. Vous reconnaissez que le portail Cyber Essentials n'a pas été élaboré pour répondre à une quelconque exigence individuelle et qu'il est par conséquent de votre responsabilité de veiller à ce que ses fonctions, décrites dans les documents, répondent à vos exigences.
- 3.9. L'infraction à l'une ou l'autre de ces modalités entraînera la résiliation de votre compte du portail Cyber Essentials. ONB déterminera à sa discrétion exclusive les infractions.
- 3.10. Vous devriez imprimer un exemplaire de la présente licence pour vos dossiers.

4. **Disponibilité**

- 4.1. ONB déploiera les moyens commerciaux raisonnables pour rendre le portail Cyber Essentials et les documents disponibles tous les jours, et ce, 24 heures sur 24, à l'exception de tout entretien prévu pouvant être effectué entre 20 h et 6 h (heure du Nouveau-Brunswick) et de tout entretien imprévu, qui pourra être effectué moyennant la transmission d'un avis raisonnable.
- 4.2. Si vous nous avisez par écrit de tout défaut ou problème du portail Cyber Essentials l'empêchant de fonctionner conformément aux documents, et si vous fournissez toute l'information pouvant être nécessaire pour nous aider à assurer le soutien technique, y compris suffisamment de renseignements pour nous permettre de recréer le défaut ou le problème, nous déploierons tous les efforts commercialement raisonnables afin de vous fournir un soutien technique pour le portail Cyber Essentials. Ce soutien technique peut être offert sous forme de communications par courriel, et ce, en français, en anglais ou dans toute autre langue dans laquelle le service peut être offert de temps à autre, au cours des heures normales de travail d'ONB, conditionnellement à de plus amples restrictions, pouvant être énoncées sur le site Web du portail Cyber Essentials ou publiées ailleurs par ONB et qui vous sont fournies ou rendues accessibles.

5. **Modalités générales**

- 5.1. Nous nous réservons le droit de modifier ou de supprimer le portail Cyber Essentials et les documents pour toute raison, sans préavis.
- 5.2. Nous nous réservons le droit de refuser de servir quiconque pour toute raison en tout temps.

5.3. Nous pouvons, sans en avoir l'obligation, supprimer le contenu et les comptes, y compris du contenu que nous déterminons, à notre seule discrétion, être illégal, offensant, menaçant, diffamatoire, obscène ou autrement choquant ou qui enfreint la propriété intellectuelle ou d'autres droits d'un tiers ou la présente entente.

6. Modalités d'accès et de consultation

6.1. Modalités relatives aux droits d'auteur

6.1.1. Le contenu du portail Cyber Essentials peut appartenir à ONB ou à ses utilisateurs qui téléversent de l'information, y compris vous-même.

6.1.2. Sans égard à la source de la propriété, les modalités générales suivantes s'appliquent :

6.1.2.1. vous reconnaissez et convenez expressément que le portail Cyber Essentials et les documents contiennent du contenu constitué de renseignements, de textes, de logiciels, de photos, de vidéos, de graphiques, de musiques, de sons et d'autres matériels protégés par des droits d'auteur, des marques de commerce, des secrets commerciaux, des brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle (ci-après les « **droits de propriété intellectuelle** »), que ces droits de propriété intellectuelle, enregistrés ou autres, sont valides et protégés sous toute forme, tout support et toute technologie existants maintenant ou créés plus tard, et que tout droit, titre et intérêt relatifs au contenu, notamment tous les droits de propriété intellectuelle, appartiennent uniquement et exclusivement au propriétaire dudit contenu;

6.1.2.2. nous déploierons les moyens commerciaux raisonnables pour obtempérer à toutes les lois pertinentes en matière de droits d'auteur. ONB examinera les réclamations reçues relatives aux violations de droits d'auteur et supprimera le contenu qui selon nous, à notre seule appréciation, a été publié ou distribué en violation de telles lois.

6.1.3. Pour présenter une réclamation relative à un droit d'auteur, veuillez envoyer un courriel à l'adresse [adresse électronique] ou une lettre à l'adresse [adresse postale].

6.2. Propriété intellectuelle d'ONB

6.3. ONB réclame les droits de propriété intellectuelle sur le portail Cyber Essentials et toute la documentation connexe, notamment les documents, y compris l'ensemble des fichiers d'aide, des foires aux questions, du texte et de l'aide à l'écran, des démonstrations et des autres documents connexes, ainsi que les documents de marketing, les ententes et les autres documents créés et publiés par ONB pour être utilisés par les utilisateurs du portail Cyber Essentials et des documents.

6.4. Vous reconnaissez et convenez que tous les droits de propriété intellectuelle sur le portail Cyber Essentials et les documents partout dans le monde appartiennent à ONB, que les droits sur le portail Cyber Essentials et les documents vous sont concédés (et non vendus), et que vous n'avez aucun droit à l'égard du portail Cyber Essentials ou

des documents, autre que le droit de les utiliser conformément aux modalités de la présente entente.

- 6.5. Vous reconnaissez que vous n'avez aucun droit d'accéder au portail Cyber Essentials sous forme de code source, de codage déverrouillé ou sous une autre forme avec commentaires.
- 6.6. L'intégrité du portail Cyber Essentials est ou peut être protégée par des mesures techniques de protection (ci-après les « **MTP** ») afin que les droits de propriété intellectuelle s'y trouvant, y compris les droits d'auteur, ne soient pas détournés, et vous convenez de ne pas supprimer ni contourner toute MTP, ni de tenter de quelque façon que ce soit de le faire, ni demander de vendre ou de louer ou fabriquer pour la vente ou la location, importer, distribuer, vendre ou louer, offrir à la vente ou à la location, annoncer en vue de la vente ou de la location ou posséder à des fins privées ou commerciales tout moyen dont la seule fin prévue est de faciliter la suppression ou le contournement non autorisés de ces MTP.
- 6.7. Les marques de commerce, les logos et les marques de service (ci-après les « **marques** ») affichés sur le portail Cyber Essentials et dans les documents appartiennent à ONB. Vous n'êtes pas autorisé à utiliser les marques à moins d'avoir le consentement écrit préalable d'ONB.

6.8. Vos données

- 6.8.1. Tous les droits, titres et intérêts liés à la totalité de votre contenu vous appartiennent. Vous êtes le seul responsable de la légalité, de la fiabilité, de l'intégrité, de l'exactitude et de la qualité de votre contenu.
- 6.8.2. Nous archiverons et sauvegarderons les données consultées et stockées par l'intermédiaire du portail Cyber Essentials, conformément aux pratiques exemplaires. En cas de perte de votre contenu ou de dommages à celui-ci, notre seule responsabilité consiste à restaurer la toute dernière sauvegarde que nous conservons conformément à nos processus de stockage. Vous reconnaissez qu'ONB se dégage de toute responsabilité à l'égard des pertes, des destructions ou des modifications touchant votre contenu causées par un tiers autre qu'un tiers ayant reçu des directives d'ONB pour exécuter tout service relatif au portail Cyber Essentials.
- 6.8.3. Si nous traitons des données personnelles en votre nom dans l'exécution de nos obligations en vertu de la présente entente, et dans la mesure où nous le faisons, vous devez être le contrôleur des données et nous devons agir à titre de responsable du traitement des données, auquel cas :
 - 6.8.3.1. vous reconnaissez et convenez que les données personnelles peuvent être transférées ou enregistrées à l'extérieur du Canada afin de fournir le portail Cyber Essentials et de remplir nos obligations en vertu de la présente entente;
 - 6.8.3.2. vous devez vous assurer d'être autorisé à nous transférer les données personnelles pertinentes de façon que nous puissions légalement en faire

l'usage, le traitement et le transfert, conformément à la présente entente, et ce, en votre nom;

6.8.3.3. vous devez vous assurer que tous les tiers concernés, y compris vos représentants, ont reçu l'autorisation appropriée pour utiliser, traiter et transférer les données conformément aux dispositions législatives applicables en matière de protection des données et en ont été informés;

6.8.3.4. nous assurerons le traitement des données personnelles seulement en conformité avec les modalités de la présente entente et selon toutes directives légales raisonnables que vous nous fournissez de temps à autre; chaque partie doit prendre les mesures techniques et organisationnelles appropriées contre le traitement non autorisé ou illégal des données personnelles ou leur perte, leur destruction ou leur endommagement accidentels.

6.9. Modalités relatives aux exigences techniques d'affichage

6.9.1. ONB ne peut garantir que toute partie du portail Cyber Essentials ou des documents, y compris le contenu distribué par son entremise, fonctionnera sur tous les navigateurs ou toutes les plateformes. Dans la mesure du possible, ONB fournira l'information sur le type de navigateur recommandé ou minimum, les réglages du navigateur, les modules d'extension ou les caractéristiques de la plateforme requis pour afficher toute partie du portail Cyber Essentials, les documents et tout contenu distribué par l'entremise du portail Cyber Essentials.

6.9.2. Avant d'acheter une licence pour le portail Cyber Essentials, veuillez vérifier les exigences d'affichage minimales. Toutefois, ONB ne garantira pas que le portail Cyber Essentials, les documents et tout contenu distribué par l'entremise du portail Cyber Essentials fonctionnera comme le décrivent les exigences.

6.9.3. Il vous revient d'obtenir et d'entretenir les téléphones, le matériel informatique et les logiciels d'accès au réseau et les autres équipements requis pour accéder et utiliser le portail Cyber Essentials et les documents ainsi que de tous les coûts connexes. Il vous incombe de vérifier la configuration de votre ordinateur et de vos logiciels pour déterminer si vous serez en mesure d'afficher le portail Cyber Essentials, les documents et tout contenu distribué par l'entremise du portail Cyber Essentials avant l'inscription ou l'achat.

7. Résiliation des comptes

7.1. Résiliation des comptes d'utilisateurs

7.1.1. Vous pouvez résilier votre compte du portail Cyber Essentials en tout temps et sans motif en utilisant la fonction du portail Cyber Essentials. Vous n'aurez pas droit au remboursement de tous frais payés lors de l'annulation de votre compte.

7.1.2. ONB peut, selon son seul jugement, et avec ou sans préavis, suspendre votre accès à la totalité ou à une partie du portail Cyber Essentials ou des documents, ou résilier la présente entente et par conséquent vos droits d'utiliser le portail Cyber Essentials et les documents, pour toute conduite ou utilisation (par vous ou quiconque ayant accès grâce à vos noms de connexion et mots de passe) que ONB croit nuisible pour les autres utilisateurs, les fournisseurs de contenu du portail Cyber Essentials ou pour le portail Cyber Essentials ou les intérêts d'ONB.

7.1.3. Le processus de résiliation comprendra notamment les mesures suivantes :

7.1.3.1. suppression de votre compte et de votre profil du portail Cyber Essentials;

7.1.3.2. suppression de votre abonnement et de votre accès aux services « communautaires » relatifs au portail Cyber Essentials;

7.1.3.3. résiliation de toutes les notifications à votre compte courriel;

7.1.3.4. résiliation de l'accès à la totalité du contenu protégé par un mot de passe;

7.1.3.5. suppression de tous vos documents personnels.

7.1.4. Dans le cadre du processus de résiliation, ONB a le droit de prendre l'une ou plusieurs des mesures suivantes à sa discrétion :

7.1.4.1. Supprimer les contributions que vous avez apportées aux forums de discussions, aux forums de questions et de réponses, aux commentaires et aux évaluations du portail Cyber Essentials, sauf si une partie ou la totalité d'entre eux sont jugées comme étant en violation de la présente entente.

7.1.4.2. Supprimer certains documents de votre historique dans le portail Cyber Essentials.

7.2. Prise d'effet de la résiliation

Au moment de la résiliation de la présente entente, sans égard au motif :

7.2.1. tous les droits qui vous sont accordés en vertu de la présente entente sont immédiatement annulés;

7.2.2. vous devez immédiatement cesser toute activité autorisée dans le cadre de la présente entente;

7.2.3. vous devez immédiatement supprimer ou désinstaller le portail Cyber Essentials de tout matériel informatique en votre possession et immédiatement détruire ou nous retourner (à notre discrétion) toutes les copies du portail Cyber Essentials et des documents en votre possession, garde ou contrôle et, si la méthode de destruction est choisie, nous fournir une preuve de cette destruction.

7.3. Énoncé général de résiliation

Il peut être impossible de supprimer un compte ou le contenu sans que certains renseignements résiduels demeurent dans nos systèmes en raison de la présence des sauvegardes et des dossiers des suppressions conservés par ONB. ONB se réserve le droit de ne pas supprimer l'information afin de se conformer aux lois ou aux règlements locaux applicables. En particulier, vous reconnaissez et convenez que la présente entente est assujettie aux lois provinciales applicables, notamment à la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* (Nouveau-Brunswick) et à la *Loi sur les archives publiques* (Nouveau-Brunswick).

8. Responsabilité

8.1. Garantie limitée

8.1.1. Nous garantissons que les services seront exécutés avec une compétence et une attention raisonnables, si le portail Cyber Essentials est utilisé avec des appareils compatibles :

8.1.1.1. le portail Cyber Essentials fonctionnera essentiellement selon la description des fonctions des documents;

8.1.1.2. les documents décrivent correctement le fonctionnement du portail Cyber Essentials dans tous ses aspects importants.

8.2. Limitation de la responsabilité

8.2.1. La garantie ne s'applique pas si le défaut ou la panne du portail Cyber Essentials découle de ce qui suit :

8.2.1.1. d'une modification ou d'une personnalisation du portail Cyber Essentials qui n'est pas effectuée ou autorisée par ONB;

8.2.1.2. d'une utilisation incorrecte ou non autorisée du portail Cyber Essentials ou d'une utilisation non conforme aux documents;

8.2.1.3. d'une panne du matériel sur lequel le portail Cyber Essentials est exécuté;

8.2.1.4. d'un programme utilisé conjointement avec le portail Cyber Essentials;

8.2.1.5. d'une utilisation du portail Cyber Essentials avec des appareils autres que les appareils compatibles énumérés dans toute réponse à un courriel de questions sur la compatibilité;

8.2.1.6. de l'environnement où le portail Cyber Essentials est utilisé, notamment un faible réseau Wifi ou une faible connexion Internet utilisés pour son exécution.

- 8.2.2. ONB ne garantit pas que le portail Cyber Essentials sera exempt d'interruptions ou d'erreurs; ONB ne formule aucune garantie concernant les résultats pouvant découler de votre utilisation du portail Cyber Essentials ou des documents, ni concernant l'exactitude, la fiabilité, l'exhaustivité ou le contenu de **toute** information, tout site Web de tiers, tout logiciel, tout contenu ou toute marchandise pouvant être fournis par l'entremise du portail Cyber Essentials.
- 8.2.3. ONB n'effectue aucun contrôle éditorial du contenu distribué et publié par l'entremise du portail Cyber Essentials. Nous n'effectuons pas de contrôle préalable du contenu des tiers. Les points de vue et les opinions exprimés dans de tels renseignements ne reflètent pas nécessairement celles d'ONB ou de ses représentants ou de Sa Majesté la Reine du chef de la province du Nouveau-Brunswick ou de ses représentants.
- 8.2.4. ONB n'assume aucune responsabilité quant au contenu ou au matériel à l'extérieur du portail Cyber Essentials auquel il est possible d'accéder par un hyperlien ou d'autres « liens » informatiques.
- 8.2.5. Aucun énoncé, renseignement ou conseil, notamment les énoncés concernant la capacité, la convenance à une utilisation ou le rendement, qu'il soit fait par ONB ou l'un de ses représentants ou tout revendeur ou autrement, qui n'est pas contenu dans la présente entente, ne doit être interprété comme une garantie d'ONB pour toute fin ni entraîner quelque responsabilité que ce soit d'ONB, et vous convenez que vous ne vous ferez pas à de tels énoncés, renseignements ou conseils.
- 8.2.6. Le portail Cyber Essentials peut contenir des forums publics (ci-après les « **forums** ») où des commentaires peuvent être ajoutés directement au portail Cyber Essentials. L'information qui est volontairement soumise sur les forums est utilisée pour améliorer les services du portail Cyber Essentials. ONB se réserve le droit d'utiliser cette information à des fins de marketing, par exemple en affichant des commentaires choisis sur le portail Cyber Essentials, dans les documents ou dans d'autres communications. L'utilisation et la participation aux forums constituent un consentement précis concernant l'usage par ONB d'un commentaire affiché par un utilisateur à des fins de marketing. Si ONB choisit d'afficher un commentaire publié par un utilisateur, soit elle l'affichera de manière anonyme en retirant tout renseignement permettant d'identifier une personne, soit elle vous demandera directement la permission avant d'afficher ce type de renseignement.
- 8.2.7. ONB n'a aucune responsabilité à votre endroit, qu'elle soit contractuelle, délictuelle (y compris la négligence) ou liée à une violation d'obligation légale, ou autre, concernant le portail Cyber Essentials ou découlant de celui-ci, pour ce qui est de :
- 8.2.7.1. la perte de profits, de ventes, d'affaires ou de revenus;
 - 8.2.7.2. l'interruption des activités;
 - 8.2.7.3. la perte d'économies anticipées;
 - 8.2.7.4. la perte ou la corruption de données ou d'information;

- 8.2.7.5. la perte d'occasions d'affaires, de clientèle ou de réputation;
- 8.2.7.6. toute perte ou tout dommage indirect ou consécutif.
- 8.2.8. Dans tous les cas, l'obligation globale maximale d'ONB en vertu de la présente entente ou en découlant, qu'elle soit contractuelle, délictuelle (y compris la négligence) ou autre, est limitée à la somme égale aux montants que vous avez versés pour la licence du portail Cyber Essentials.
- 8.2.9. Aucun élément de la présente entente ne doit limiter ou exclure la responsabilité de chacune des parties en ce qui concerne :
 - 8.2.9.1. un décès ou une blessure découlant de notre négligence;
 - 8.2.9.2. une fraude ou une représentation frauduleuse;
 - 8.2.9.3. toute autre responsabilité qui ne peut être exclue ou limitée en vertu des lois applicables (comme il est défini ci-après).
- 8.2.10. **À MOINS D'UNE GARANTIE EXPRESSE À LA CLAUSE 8, EN AUCUN CAS, Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE D'ONB OU D'UN TIERS, ONB N'AURA UNE RESPONSABILITÉ À VOTRE ÉGARD OU ENVERS QUICONQUE POUR TOUS LES DOMMAGES-INTÉRÊTS INDIRECTS, PARTICULIERS, ACCESSOIRES, PUNITIFS, EXEMPLAIRES OU CONSÉCUTIFS (Y COMPRIS LES DOMMAGES DÉCOULANT DE PERTES DE RECETTES PRÉVUES, DE PERTES D'INFORMATION OU DE MATÉRIEL DE TOUTE SORTE, DE PROFITS PERDUS, DE PERTES D'AFFAIRES ET DE PRÉJUDICES À UN BIEN, MÊME SI ONB A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES) DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION D'ONB OU DE VOTRE INCAPACITÉ DE LE FAIRE, NOTAMMENT VOTRE RECOURS À TOUT MATÉRIEL, TOUT CONTENU, TOUTE INFORMATION, TOUT SITE WEB, TOUT LOGICIEL OU TOUT PRODUIT OBTENU SUR LE SITE WEB DU Portail Cyber Essentials, OU D'ERREURS, D'OMISSIONS, D'INTERRUPTIONS, D'ÉCHECS DE COMMUNICATION, DE SUPPRESSIONS DE FICHIERS OU DE COURRIELS, D'ERREURS, DE DÉFAUTS, DE VIRUS, DE CHEVAUX DE TROIE, DE DÉLAIS OPÉRATIONNELS OU DE TRANSMISSION, OU DE TOUTE DÉFAILLANCE, OU DE TOUT VOL, DE TOUTE DESTRUCTION OU DE TOUT ACCÈS NON AUTORISÉ À VOS DOSSIERS, PROGRAMMES OU SITES WEB.**

8.3. Indemnisation par vous

Vous acceptez de défendre, d'indemniser et de dégager ONB et ses parties connexes ainsi que Sa Majesté la Reine du chef de la province du Nouveau-Brunswick et ses représentants de toute réclamation et dépense concernant une infraction à la présente entente découlant de votre utilisation du portail Cyber Essentials ou des documents, ou concernant l'affichage ou la transmission par vous de tout document sur le portail Cyber Essentials, sauf comme il est expressément autorisé en vertu de la présente entente.

8.4. Indemnisation par ONB

- 8.4.1. Nous vous défendrons contre toute réclamation selon laquelle le portail Cyber Essentials ou les documents violent des droits d'auteurs, des droits relatifs aux bases de données ou aux marques déposées ou le droit à la confidentialité canadiens, et, conditionnellement à la clause 8.4.3 ci-dessous, nous vous indemniserons pour tout montant que vous auriez été condamné à payer dans un jugement ou un règlement portant sur de telles réclamations, pourvu que nous recevions en temps opportun un avis relatif à toute réclamation, que nous disposions du contrôle complet de la défense et que vous collaborez dans la défense ou le règlement de la réclamation.
- 8.4.2. Pendant la défense ou le règlement de toute réclamation, ONB peut vous accorder le droit de continuer d'utiliser le portail Cyber Essentials, ou encore remplacer ou modifier le portail Cyber Essentials ou tout document de façon qu'ils soient en état de non-violation ou, si de tels recours ne sont pas raisonnablement accessibles, nous pouvons résilier la présente entente sur préavis de deux jours ouvrables à vous, et rembourser la portion inutilisée des frais, sans que nous ayons la responsabilité ou l'obligation de vous payer un dédommagement ou d'autres frais supplémentaires.
- 8.4.3. En aucun cas, ONB et ses parties connexes, Sa Majesté la Reine du chef de la province du Nouveau-Brunswick ou ses représentants, auront une responsabilité à votre égard dans la mesure où toute infraction prétendue est fondée sur ce qui suit :
- 8.4.3.1. une modification apportée au portail Cyber Essentials ou aux documents par quiconque autre qu'ONB;
- 8.4.3.2. toute utilisation du portail Cyber Essentials ou des documents d'une façon contraire aux directives données par ONB;
- 8.4.3.3. toute utilisation continue du portail Cyber Essentials ou des documents après un avis d'infraction prétendue ou réelle.
- 8.4.4. La présente clause 8.4 énonce vos droits et recours uniques et exclusifs, et la totalité des obligations et de la responsabilité d'ONB, pour les infractions à tout droit de propriété intellectuelle ou droit à la confidentialité.

9. Événements hors de notre contrôle

- 9.1. Il vous revient d'exécuter des essais sur les lieux afin de vérifier que les appareils sur lesquels le portail Cyber Essentials sera installé sont des appareils compatibles. Nous n'acceptons aucune responsabilité pour les problèmes découlant de l'utilisation du portail Cyber Essentials qui sont directement ou indirectement attribuables à l'emplacement d'exécution.
- 9.2. Nous ne sommes aucunement responsables de défauts ou retards d'exécution d'une quelconque de nos obligations en vertu de la présente entente qui sont causés par des événements hors de notre contrôle. Un **événement hors de notre contrôle** s'entend

de tout agissement ou événement raisonnablement hors de notre contrôle, y compris, sans s'y limiter, une panne de réseaux de télécommunications publics ou privés.

9.3. Si un événement hors de notre contrôle a une incidence sur le respect de nos obligations en vertu de la présente entente :

9.3.1.1. nos obligations en vertu de la présente entente seront suspendues et la période accordée pour la réalisation de nos obligations sera prolongée pour une durée équivalente à la durée de l'événement hors de notre contrôle;

9.3.1.2. nous ferons tous les efforts raisonnables pour trouver une solution afin de nous acquitter de nos obligations en vertu de la présente entente, malgré l'événement hors de notre contrôle.

10. Divers

10.1. Vous reconnaissez qu'ONB subira un préjudice irréparable par toute violation de la présente entente causée par vous ou votre utilisation non autorisée du portail Cyber Essentials ou du contenu et qu'en outre des dommages-intérêts pourraient être un recours insuffisant pour un tel préjudice. Vous consentez qu'ONB a le droit, sans renoncer à tout autre droit ou recours et sans démonstration supplémentaire de préjudice irréparable ou d'insuffisance des dommages-intérêts, de se prévaloir de toute mesure injonctive ou de tout redressement équitable dans le cas de toute violation de la présente entente par vous-même ou par votre utilisation non autorisée du portail Cyber Essentials Portal ou du contenu.

10.2. En plus de faire partie du formulaire d'inscription, la présente entente se trouve en ligne sur le portail Cyber Essentials sous le lien des modalités d'utilisation pour que vous puissiez la consulter en tout temps.

10.3. La présente entente constitue l'entente intégrale conclue entre ONB et vous à l'égard du portail Cyber Essentials. Vous reconnaissez que vous ne vous fondez sur aucune affirmation, promesse ou représentation faite par nous ou en notre nom, qui ne se trouve pas dans la présente entente.

10.4. Les titres de la présente entente sont fournis pour votre commodité seulement et n'ont pas de signification ni d'effet juridiques. Si toute partie de la présente entente est invalide, le reste demeurera en vigueur. Si ONB renonce à une des modalités ou conditions de la présente entente ou omet de l'appliquer à une ou plusieurs occasions, par son comportement ou autrement, sa renonciation ou son omission de l'appliquer ne signifiera pas qu'elle doit renoncer ou qu'elle ne peut appliquer une telle modalité ou condition à une autre occasion, ou toute autre modalité ou condition de la présente entente. La signification de la présente entente ne peut être modifiée par votre comportement, même si ce dernier est répété, ou par toute coutume ou pratique d'autres personnes effectuant les mêmes activités ou des activités semblables.

- 10.5. La présente entente ne vise aucunement à créer de partenariat ou de coentreprise entre les parties, ni à autoriser une des deux parties à assumer le rôle d'autorité obligatoire pour agir au nom de l'autre.
- 10.6. Nous pouvons céder ou autrement transférer nos droits et obligations en vertu de la présente entente à un tiers, mais cela n'aura aucune incidence sur vos droits ou nos obligations en vertu de la présente entente. Vous ne pouvez transférer vos droits ou vos obligations en vertu de la présente entente.
- 10.7. En accédant au portail Cyber Essentials, vous convenez que toutes les affaires concernant votre utilisation du portail Cyber Essentials et des documents doivent être régies par les lois du Nouveau-Brunswick et celles du Canada applicables aux présentes (ci-après les « **lois applicables** ») et être interprétées conformément à ces lois, sans égard aux principes touchant les conflits de lois, et que les tribunaux du Nouveau-Brunswick ont la compétence exclusive pour résoudre tous les conflits découlant de l'utilisation du portail Cyber Essentials.
- 10.8. Si vous souhaitez communiquer avec nous par écrit, ou si toute condition de la présente entente exige que vous nous donniez un avis écrit, vous pouvez nous joindre par courriel ou par courrier aux adresses suivantes [insérer l'adresse et l'adresse électronique]. Nous accusons réception, généralement par courriel.